

Bon courage, Monsieur Lamy !

Thierry Apoteker, Directeur, TAC(1)

Peu d'observateurs contesteront que la nomination de Pascal Lamy à la tête de l'OMC est une bonne nouvelle : connaisseur hors pair des difficultés du commerce international, fin politique, partisan convaincu de la nécessité de renforcer le lien entre commerce et développement, il a incontestablement les atouts pour faire avancer les discussions en cours sur le Cycle de Doha. Vu d'Europe post-référendum, la situation suggère que l'OMC aura néanmoins besoin de bien plus que les seuls talents de Pascal Lamy pour éviter un nouveau naufrage... Trois points, de nature très différente, rendent difficile l'obtention de résultats significatifs à la prochaine réunion ministérielle de l'OMC fin 2005 à Hongkong :

o Un argument conceptuel d'abord : toute la théorie du libre-échange repose sur quelques principes théoriques clés, dont le principal est la capacité des différents pays de se spécialiser sur leurs avantages comparatifs. Cette capacité dépend de ce que les économistes appellent des rendements d'échelle stables ou décroissants. Ceci exprime simplement que la spécialisation n'est possible que s'il n'y a pas de gains permanents d'efficience à mesure que la taille de la production augmente : si les plus gros producteurs peuvent obtenir des coûts toujours plus bas que les autres pays, ils sont capables de prendre l'ensemble du marché mondial et d'éliminer les concurrents. Or, la Chine, avec son réservoir de main d'œuvre et un accès facile aux capitaux, peut, sur la plupart des activités manufacturières à technologie faible ou moyenne, devenir le producteur dominant et éliminer, grâce à des rendements d'échelle encore croissants, la plupart des autres nations participant aux échanges sur ces produits. C'est d'autant plus préoccupant pour l'OMC que les grands perdants de cette nouvelle donne, c'est-à-dire les pays en développement spécialisés sur les mêmes exportations que la Chine et incapables de suivre la baisse des prix, ne peuvent réagir dans le cadre des règles actuelles.

o Le deuxième point épineux porte naturellement sur l'agriculture. Les pays en développement avaient clairement exprimé que la fin des mesures européennes et américaines créant des distorsions commerciales pour les produits agricoles était un préalable à la poursuite des négociations sur les autres sujets... On doit aujourd'hui s'interroger sur la capacité qu'aura l'Europe « post-référendaire » à avancer davantage dans la voie des concessions aux pays en développement. Par ailleurs, le front de ces mêmes pays se fissure, avec deux grandes incertitudes: d'une part, la Chine doit trouver un équilibre délicat entre soutien aux prix alimentaires, pour gonfler les revenus ruraux et contenir les divergences entre campagnes et villes, rendements agricoles très faibles, et ouverture progressive aux importations telle que prévue par l'accord d'accession à l'OMC. D'autre part, on réalise soudain que la hausse des prix agricoles attendue de la fin des subventions en Europe ou aux Etats-Unis va avoir un premier effet mécanique de détérioration des balances commerciales pour les pays les plus pauvres dépendant des importations pour assurer leurs approvisionnements alimentaires. Les grands gagnants seront les pays du Groupe de Cairns, comme le Brésil, l'Argentine, la Nouvelle Zélande ou l'Australie, mais les grands perdants seront sans doute les pays les plus pauvres d'Afrique !

o Le troisième point d'achoppement porte sur les services. Prévu lors de la constitution de l'OMC, l'accord général sur les services peine à voir le jour. Les délais pour que chaque pays

présente ses offres sont reportés, et peu d'entre eux ont indiqué les principes d'ouverture sur lesquels ils seraient prêts à discuter avec leurs partenaires. C'est sans doute une opposition majeure entre pays riches et pays pauvres qui apparaît ici : les premiers souhaitent, pour l'essentiel, obtenir pour leurs entreprises de services, bancaires, financiers, professionnels ou de transport une liberté plus grande de s'installer et d'opérer dans les pays en développement ; les seconds veulent insister sur la possibilité qu'auraient leurs professionnels de venir dans les pays riches offrir des prestations, renvoyant donc aux questions sensibles d'immigration temporaire et de visas de travail.

Le récent accord obtenu par le Commissaire Mandelson en Chine sur une restriction des exportations de quelques produits sensibles d'habillement indique que la confrontation n'est pas sûre. Mais il faudra, pour sauver le cycle de Doha, bien plus que des mesures cosmétiques, alors même que c'est le cadre général du commerce mondial qui est en train de se transformer. Pour les pouvoirs publics, comme pour les entreprises, cette transformation va sans doute conduire à des changements considérables à moyen terme, tant sur les risques pris à l'international que sur les choix des pays d'implantation... Monsieur Lamy, votre tâche est ardue, et beaucoup attendent de vous des messages forts, clairs et sans complaisance sur les conséquences de ces bouleversements en cours !

(1) TAC est un groupe indépendant de recherche économique et financière appliquée – www.tac-financial.com